



COLLECTE DES DECHETS

Le service de collecte des déchets ménagers va être prochainement modifié et modernisé sur l'ensemble des zones urbaines des communes de la Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron.

***Pour votre secteur
(centre-bourg de Montricoux)
la nouvelle organisation est détaillée
à l'intérieur de cette brochure.***

INFORMATION

ORDURES MÉNAGÈRES « RÉSIDUELLES »

NOUVELLES MODALITÉS

DE COLLECTE AU « PORTE À PORTE »

au moyen d'un conteneur individuel de 120 l remis gratuitement
(conteneurs aux couvercles de couleur grenat),

**2 fois par semaine le mardi et le vendredi à partir du
mardi 03 novembre 2009.**

Tous les déchets déposés dans les conteneurs doivent être placés dans des sacs étanches soigneusement fermés. Si tel n'est pas le cas les déchets ne seront pas enlevés

Pour les habitants du centre-bourg également riverains des axes principaux (rue centrale -chemin des remparts -chemin de ronde) les conteneurs sont à présenter de préférence sur ces axes

**Les conteneurs seront distribués à domicile
dans la semaine du 26 au 30 octobre.**

INFORMATIONS

Certains déchets ne doivent pas être jetés dans le conteneur d'ordures ménagères :

- > les déchets d'emballages ménagers et les journaux, revues et magazines qui doivent être déposés dans les bacs jaunes,*
- > les bouteilles et les flacons en verre qui doivent être déposés dans les récup-verre (colonne à verre),*
- > les encombrants, ferrailles, gravats, déchets des équipements électriques, déchets dangereux (piles, résidus de peinture, ...)*
qui doivent être déposés à la déchetterie,
- > les déchets verts qui doivent être déposés à la déchetterie ou dans des composteurs individuels (disponibles à la déchetterie.)*

*D'autres déchets ne sont pas admis de par leur nature :
les déchets liquides, explosifs, corrosifs, radioactifs*

COLLECTE SÉLECTIVE

EMBALLAGES RECYCLABLES, JOURNAUX-REVUES-MAGAZINES

Collecte en caissettes jaunes 1 fois par semaine ,
le mercredi ,
dans les mêmes conditions qu'actuellement
à partir du Mercredi 03 Novembre

Remarque : le Mercredi 11 Novembre 2009 étant jour férié ,
la collecte suivante sera reportée au Mercredi 18 Novembre

Le détail des déchets recyclables à déposer dans les caissettes jaunes figurent sur les consignes de tri apposées sur les caissettes .

Pour plus d'information sur le tri et le recyclage des déchets d'emballages ménagers :

Site d'ECO-EMBALLAGES [http : // tri-recyclage.ecoemballages.fr](http://tri-recyclage.ecoemballages.fr)

INFORMATIONS

PRINCIPALES CONSIGNES PERMANENTES

- > Les conteneurs individuels doivent être présentés à la collecte à partir de la veille au soir et doivent être remisés dès que possible après le passage du service
- > Les conteneurs ne doivent pas gêner la circulation publique y compris celle des piétons.
- > Le nettoyage des conteneurs individuels incombe aux usagers.
- > Les éléments figurant sur les conteneurs (logo, numéro, étiquettes...) ne doivent être ni enlevés ni effacés.
- > Les modalités de rattrapage des jours de collecte tombant un jour férié seront précisées au cas par cas notamment par voie de presse
- > Le remplacement d'un conteneur perdu ou détérioré autrement que par le service de collecte sera effectué par le service et sera mis à la charge de l'utilisateur.

Contact service de collecte **06 30 51 23 19**